

Lieu de la prise de vue : Table d'orientation Taingy

Coordonnées géographiques du point de vue :  
Lambert 93 : X :731196,0; Y :6723902

Eolienne la plus proche : E3 à 1,7 km  
Altitude du lieu de la prise de vue : 387 m NGF

Angle de vue : 120°  
Azimut : 346,07278172

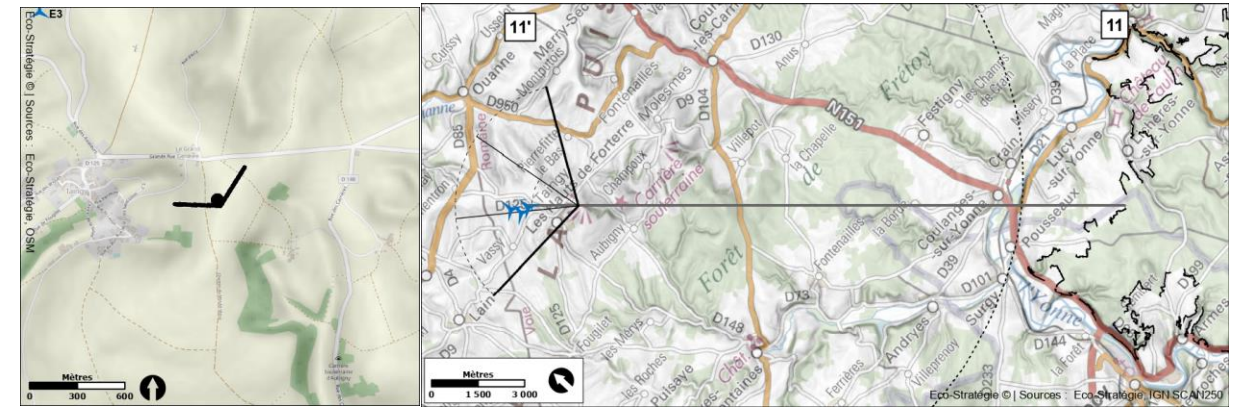
Caractéristique de l'appareil photo : NIKON D365

ISO : ISO-100  
Vitesse : 1/320 secondes  
Ouverture du diaphragme : F/9

Projet :  
Hauteur des éoliennes : 165 m en bout de pales

**Localisation :**

carte de localisation de la prise de vue (à gauche) et de la coupe topographique (à droite)



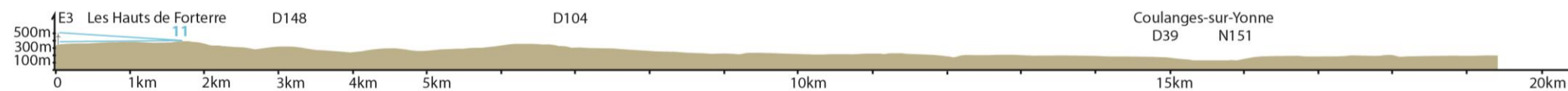
**Commentaire incidences :**

L'implantation groupée et lisible des trois éoliennes du projet des Hauts-de-Forterre s'inscrivent à la naissance d'un vallon, en léger retrait vis-à-vis de la ligne de crête soulignée par les éoliennes du parc de Taingy. Le village de Taingy s'installe quant à lui en léger contre-bas, sur un relief vallonné. Présentes à 1 km du village, les éoliennes du projet, sur un plan altimétrique plus élevé que ce dernier, se placent en promontoire au-dessus du village de Taingy. En cela, l'échelle des éoliennes du projet contraste nettement avec celle du village. D'autre part, la différence de gabarit entre le projet et le motif éolien existant, dont le rotor impose son envergure, renforce ce phénomène de prégnance vis-à-vis de la silhouette du village englobant le clocher de l'Eglise Saint-Martin (MH.135). Le niveau d'incidence du projet est donc considéré comme très fort depuis ce point de vue.

**État initial 120° :**



**Coupe topographique :**





**Vue schématique 120° :**



Eglise Saint-Martin (MH.135)

**Vue projetée 120° :**



----- Découpage du triptyque à 3 x 40°